

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 29

N°120

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUIN 2018

L'AN deux mille dix huit, le 14 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : LENZI Ling .

Représentés par :

Monsieur Jean-Jacques KARMAN	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Magali CHERET	Madame Sozig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Madame Claudine PEJOUX
Madame Danielle MARINO	Madame Leila TLILI
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Patrick LE HYARIC	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Marc RUER
Monsieur Kilani KAMALA	Madame Akoua Marie KOUAME
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Anthony DAGUET

Direction Générale Adjointe Développement/ MAIRE/

OBJET : Approbation du Contrat 2018-2020 entre l'Etat et la Commune d'Aubervilliers relatif à l'objectif national de contribution à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) pour 2018-2022 du 22 janvier 2018 ;

Considérant le caractère contraignant et incitatif de la contractualisation, qui est assorti de sanctions financières plus importantes pour les collectivités non signataires ;

Considérant qu'à l'issue des négociations, la ville a obtenu des avancées et garanties sur la norme d'évolution des dépenses de fonctionnement (1.5%) et sur la prise en compte de la baisse exceptionnelle de subvention à AVL intervenue en 2017 (article 5 du contrat) ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE le contrat 2018-2020 entre la ville d'Aubervilliers et l'Etat relatif à l'objectif de contribution à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique.

AUTORISE la Maire à signer le contrat

Reçu en préfecture le : 15/06/18
Publié le : 15/06/18
Certifié exécutoire : 15/06/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

